



Bruyères, le 17 Mai 2018

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE
LE JEUDI 24 MAI 2018 à 20 H 00**

- * *Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- * *Finances – Tarifs municipaux*
- * *Finances – Festival « Les Epinettes » - Subvention exceptionnelle*
- * *Finances – Participation communale à l'ALSH, aux colonies de vacances, séjours et camps d'été*
- * *Finances – Subventions aux écoles pour sorties éducatives – Année scolaire 2017/2018*
- * *Travaux - Convention servitude – Enedis*
- * *Intercommunalité - SOVODEB – Passation d'une convention – règlement de service*
- * *Intercommunalité – Syndicat Intercommunal à Vocation d'Investissement pour la Construction (SIVIC) – Contribution financière pour l'année 2018*
- * *Intercommunalité – Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges – Délégation de la compétence « éclairage public » - Consultation des communes adhérentes au SDEV*
- * *Urbanisme - Gai Logis – Vente de terrain à Vosgelis*
- * *Forêt – Achat de parcelle forestière – Monsieur Claude FREMINET*
- * *Forêt – Achat de parcelle forestière – Madame Hélène PARGON*
- * *Urbanisme - Parcelle AC n° 353 - Classement de parcelle dans le domaine public*
- * *Musée Henri Mathieu - Création de postes saisonniers*
- * *Service Jeunesse – Création de postes d'animateurs ALSH*
- * *Personnel Communal – Document unique - Passation d'une convention avec le Centre de Gestion des Vosges*
- * *Personnel Communal – Sujétions ponctuelles*
- * *Service de l'eau - Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2017*
- * *SMIC des Vosges – Adhésion des collectivités*
- * *Jury d'assises – Etablissement de la liste pour l'année 2019*
- * *Questions diverses*



Le Maire,

Yves BONJEAN